

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN—LES EMPRUNTS DU  
QUÉBEC AUX É.-U.—LES CONSULTATIONS  
AVEC LA PROVINCE

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, étant donné la situation délicate du dollar canadien, le ministre des Finances a-t-il eu des consultations avec la province de Québec, surtout du fait que le programme annoncé par le premier ministre de cette province pendant la fin de semaine comporte une possibilité de mouvement important d'entrée de dollars américains au Canada qui pourrait fort bien avoir des répercussions sur le cours de notre dollar?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu de contact direct à ce sujet avec le premier ministre du Québec. Cependant, j'ai recommandé instamment à toutes les provinces de contracter le plus d'emprunts possible au Canada. En ce qui concerne la question soulevée par mon honorable ami, naturellement les répercussions sur le dollar canadien seraient en fonction de la durée des entrées de capitaux suscitées par cette réalisation.

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN—LA RÉFORME FISCALE—  
L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE  
FÉDÉRALE-PROVINCIALE

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Comme plusieurs premiers ministres provinciaux sont très inquiets au sujet du taux du dollar canadien et comme un si grand nombre des projets fiscaux que pourrait présenter le ministre influenceront certainement sur ce taux, le ministre ou le gouvernement ont-ils l'intention de discuter des projets fiscaux et des questions relatives au dollar à la prochaine réunion avec les premiers ministres provinciaux, ou cette réunion se bornera-t-elle à l'étude des questions constitutionnelles?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore vu l'ordre du jour de la réunion des premiers ministres. Toutefois, les trésoriers provinciaux et moi-même étudierons la question. Quant aux propositions fiscales, après l'exposé budgétaire et la présentation de la mesure, nous avons l'intention de convoquer les trésoriers et les ministres des provinces afin d'examiner les propositions particulières du budget que présentera le gouvernement.

LES MODALITÉS DE LA RÉFORME FISCALE

**M. John Burton (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances peut-il nous dire maintenant quand seront présentées à la Chambre les modifications à la loi de l'impôt sur le revenu ou seront-elles incluses dans l'exposé budgétaire dont il a déjà parlé?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Il en sera mentionné, je pense, dans l'exposé budgétaire dont j'ai parlé et qui sera présenté après la fin du mois courant.

[L'hon. M. Benson.]

LES RÉSERVES DE DEVICES ÉTRANGÈRES—LE RACHAT  
DE VALEURS PROVINCIALES ET MUNICIPALES  
DÉTENUES AUX É.-U.

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Vu que l'une des raisons pour lesquelles nous avons débloqué le dollar était la grande quantité de réserves de devises étrangères que nous devions conserver, et comme ces réserves sont beaucoup plus importantes maintenant, le gouvernement songe-t-il à les utiliser? Sauf erreur, nous avons déjà acheté certaines valeurs fédérales conservées aux États-Unis. Le ministre songe-t-il à proposer des amendements pour permettre au gouvernement de se procurer les valeurs provinciales et municipales détenues aux États-Unis?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, bien que ces réserves aient quelque peu dépassé le niveau voulu lorsque nous avons libéralisé le dollar, elles n'ont pratiquement pas augmenté au cours de cette période, si l'on tient compte des engagements à terme qu'avait pris le gouvernement à ce moment-là. Autrement dit, le gouvernement ne s'est pas mêlé directement de l'évaluation de notre dollar sur le marché des devises étrangères. Je n'ai par ailleurs pas l'intention de demander au Parlement de modifier la loi pour utiliser ces réserves.

LE PLEIN EMPLOI ET LES POLITIQUES  
ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Finances de dire à la Chambre si le gouvernement a quelque idée du temps qu'il faudrait pour parvenir au plein emploi tel que l'a défini le Conseil économique du Canada en se fondant sur la politique qu'il a adoptée?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Je ne suis pas certain que le Conseil économique du Canada ait défini le plein emploi bien que, à ce que je crois savoir, l'un des collègues du député l'a fixé à 4 p. 100. Nous allons nous orienter en ce sens cette année et l'année prochaine.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, j'ai repris le premier ministre à ce sujet l'autre jour et je croyais que le ministre des Finances aurait été mis au courant. Il n'a pas à prétendre que nous avons suggéré 4 p. 100. Si l'on se fonde sur le chiffre de 3 p. 100 proposé par le Conseil économique du Canada comme pourcentage maximum de chômage que nous devrions avoir si l'on appliquait une politique du plein emploi, il importe, me semble-t-il, que la Chambre et le pays sachent si le gouvernement prévoit combien de temps il faudra, de l'avis du ministre des Finances, pour atteindre au moins ce taux de 3 p. 100?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, dans ce domaine, le ministre des Finances ne fait pas normalement de prédictions à la Chambre, sauf dans son exposé budgétaire. Quand je ferai le mien, j'indiquerai quel est le taux de chômage prévu pour l'année entière, tout comme je l'ai fait l'an dernier.